



Compte rendu de l'Assemblée Générale Vendredi 4 avril 2025 à 19h

A. Mot des co-présidents : Rapport moral

B. Rapport d'activités 2024

1. L'arrivée de l'équipe
2. L'action auprès des familles
 - a. « La bibliothèque de rue » devient « Le Dé en bulle »
 - b. Le C.L.A.S.
 - c. Les cafés parents
 - d. Les sorties familles
 - e. Les chiffres
3. L'itinérance et l'accès aux droits et aux soins
 - a. Les permanences d'accueil
 - b. Les Partenaires
 - c. Les permanences à l'Épicerie Sociale
 - d. L'animation du collectif des acteurs socioéducatifs
4. La Ludothèque « La Toupie Volante »
5. L'arrivée de l'Enfance Jeunesse
 - a. « Croqu'Soleil »
 - b. « L'Escap-Ados »
6. Les soirées culturelles « Pas Sages »
7. Les Ateliers avec « Vienne Nature » et « La Belle Ânée »
8. La Web radio
9. Les outils de communication
 - a. Le site internet
 - b. Les réseaux sociaux
 - c. La newsletter
10. Les partenariats
11. Le renouvellement du projet social 2025-2028
12. Les D.L.A. (Dispositif Local d'Accompagnement)
13. La C.P.O. Convention Pluriannuelle d'Objectifs

C. Rapport financier 2024

D. Revue de presse 2024

E. Projets et perspectives

1. L'arrivée de l'animateur socioculturel
2. La signature de la C.P.O. (Convention Pluriannuelle d'Objectifs)
3. Le développement de la ludothèque itinérante « La Toupie volante »
4. L'Enfance Jeunesse
5. Le partenariat avec l'épicerie sociale du territoire « Arc en ciel »
6. La finalité du D.L.A. (dispositif Local d'Accompagnement)



F. Budget prévisionnel 2025

G. Election des membres du Conseil d'Administration

H. Questions diverses

L'Assemblée Générale s'est tenue dans la salle Robert Doisneau de St-Sauvant. 45 personnes présentes, issues de 7 communes du territoire venues comme habitants, associations ou collectivités. Plusieurs d'entre eux, d'entre elles étaient excusées.

Cette assemblée générale avait pour objectifs la validation du rapport d'activités et financier 2024, la présentation des projets et du budget pour 2025 et l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

A. Le mot des co-présidents, rapport moral

Aurore PENIN, Louis MOMON. Aurore PENIN prend la parole.

« Je ne vais pas déjà tout dévoiler de ce que contient le rapport d'activité, mais nous souhaitons tout d'abord et brièvement revenir sur les jalons qui ont rythmé notre année 2024.

Indispensable outil non seulement de pilotage mais aussi, ligne directrice et morale des activités du centre, nous avons renouvelé pour la première fois notre projet social pour les 4 prochaines années ! Celles et ceux qui y ont participé, et ils sont très nombreux, le savent, l'objectif du projet social est de recenser les besoins et les envies des habitants du territoire (particuliers, associations, collectivités, ...) pour travailler à y répondre au mieux de nos capacités. La validation du projet par la Caf nous permet également d'obtenir l'agrément qui rend possible la captation d'aides financières.

Quelques évolutions y ont donc été apportées mais nous retrouvons globalement les grands axes déjà identifiés dans le précédent projet, preuve rassurante que dès le démarrage, le centre visait juste. Les 4 grands axes retenus sont : enfance/jeunesse, parentalité/famille, culture, et vie associative et partenaires. Tous sont sous-tendus par une approche transversale, un fil rouge, qui tient en trois concepts : Solidarité, itinérance, et écocitoyenneté.

Côté étapes structurantes et liens avec nos partenaires locaux, évidemment indispensables, que sont les communes, nous noterons d'aboutissement du travail réalisé sur la CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs), qui permet de créer un cadre et des objectifs pour échanger avec les élus qui sont aussi les relais des habitants. Nous y reviendrons.

Nous vous donnerons dans quelques minutes le détail des nombreuses activités de 2024, mais tout de suite en bref et en quelques chiffres, nous constatons une augmentation notable des adhésions car on en compte 149 en 2023-24, et déjà 182 sur les 6 premiers mois de 2024-25. Concernant les participants aux différentes actions et activités menées par Julien, notre référent famille, on note 600 participants depuis le début de l'année 2025 !



Nous noterons également l'arrivée en septembre d'enfance/jeunesse, c'est-à-dire des 2 centres de loisirs Croq Soleil et Escap-ados, corrélés à la mise à disposition des 4 salariés de Grand Poitiers que vous connaissez bien, Pierre-Henri et Valérie, Fabien et Mathieu. Deux CDI "locaux" ont été signés, l'un avec Mathieu pour une partie de son temps de travail, et l'autre avec Marie-Pierre sur l'accueil de Croqu'Soleil.

Nous n'oublions pas l'arrivée-reprise de la ludothèque, fondée et animée avec entrain par Bénédicte, qui a fait des débuts notables à Rouillé, et dont nous attendons gaiement le déploiement des activités sur le territoire.

Côté équipe je ne voulais pas oublier Mélanie, à l'accueil et la communication, et formée à l'accompagnement associatif Guid'Asso, ainsi que Laurence notre efficace comptable et gestionnaire de paie, et 5 stagiaires locaux qui nous ont rejoint ponctuellement au cours de l'année 2024 : Antoine de St-Sauvant, Alice et Emma de Vivonne, Elisa de Rouillé et Enola de Coulombiers.

Également et bien évidemment, nous n'oublions pas Murielle, notre directrice engagée et pilote du développement du centre.

Et enfin, nous souhaitons la bienvenue à Gurvan, animateur socioculturel qui travaille depuis quelques semaines pour la ludothèque et l'animation de la vie associative du territoire.

Merci à eux pour leur travail quotidien !

Pour conclure ce mot d'introduction du Bureau, nous souhaitons aussi saluer le soutien de nos principaux partenaires : la Caf, Grand Poitiers, les 9 communes du territoire, la Fédération des Centres socioculturels, et bien sûr mais elles sont trop nombreuses pour être citées, les quelques 200 associations de nos communes ».

B. Rapport d'activités 2024

1. L'arrivée de l'équipe
2. L'action auprès des familles
 - a. « La bibliothèque de rue » devient « Le Dé en bulle »
 - b. Le C.L.A.S.
 - c. Les cafés parents
 - d. Les sorties familles
 - e. Les chiffres
3. L'itinérance et l'accès aux droits et aux soins
 - a. Les permanences d'accueil
 - b. Les Partenaires
 - c. Les permanences à l'Épicerie Sociale
 - d. L'animation du collectif des acteurs socioéducatifs
4. La Ludothèque « La Toupie Volante »
5. L'arrivée de l'Enfance Jeunesse
 - a. « Croqu'Soleil »
 - b. « L'Escap-Ados »
6. Les soirées culturelles « Pas Sages »
7. Les Ateliers avec « Vienne Nature » et « La Belle Ânée »
8. La Web radio
9. Les outils de communication
 - a. Le site internet
 - b. Les réseaux sociaux
 - c. La newsletter
10. Les partenariats
11. Le renouvellement du projet social 2025-2028
12. Les D.L.A. dispositif Local d'Accompagnement

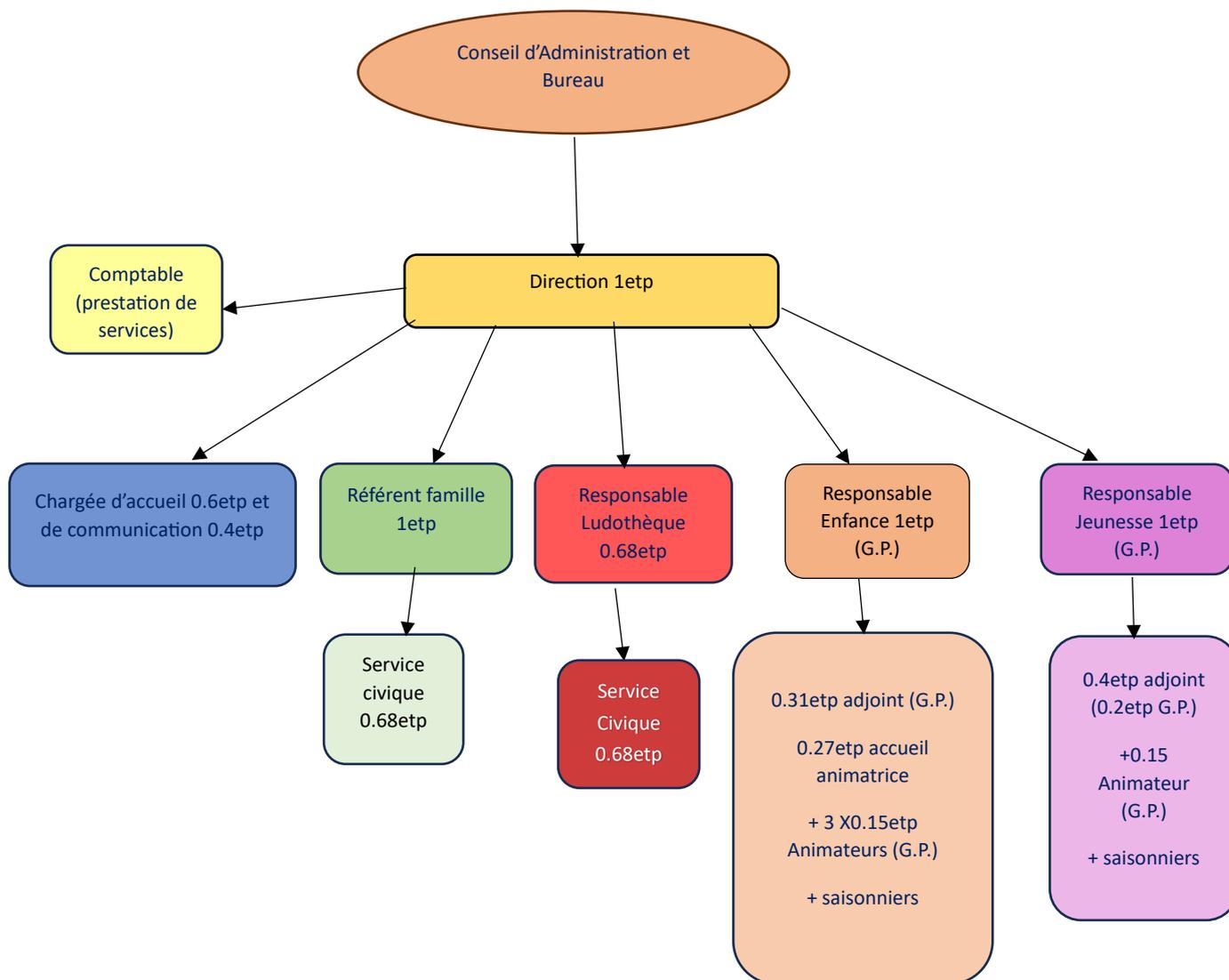
1. L'arrivée de l'équipe

En 2024, l'association a continué son recrutement avec :

- L'absorption de la ludothèque « La Toupie Volante » avec l'arrivée d'une ludothécaire, Bénédicte Rousseau, en juillet.
- Les services d'une comptable en prestations extérieures, en juillet également.
- La gestion des 2 accueils de loisirs « Croqu'Soleil » sur St-Sauvant et « Escap-Ados » sur Lusignan, à partir du 1^{er} septembre. Le personnel des 2 services continue d'assurer sa mission avec des mises à disposition : Pierre Henri Pasquier et Fabien Quintard aux directions, Valérie Ardillon et Mathieu Villeneuve comme adjoints de

direction. 4 animateurs sont également mis à disposition par Grand Poitiers, ponctuellement, pendant les vacances scolaires.

- 3 jeunes en service civique, issues du territoire, sont venues compléter l'équipe pour 9 mois : Mila, Maëlys et Sabrina.



Le siège de l'association est située à Rouillé, dans des locaux mis à disposition par la mairie, à titre gracieux.

2. L'action auprès des familles

a. « La bibliothèque de rue » devient « Dé en bulle »

Pour rappel, le référent famille s'est formé auprès d'A.T.D. Quart Monde en arrivant sur son poste, pour savoir comment mettre en place une bibliothèque de rue. A.T.D. Quart Monde a soutenu notre projet en nous disant que cela était rare d'en voir en milieu rural mais qu'il y avait

tout autant besoin. L'objectif est le suivant : En formant des partenariats avec les bibliothécaires et les écoles du territoire, le référent famille se rend à la sortie des écoles avec une valise pleine de livres (empruntés, en partie, sur la bibliothèque de la commune), des draps et des oreillers pour créer un espace de lecture et de détente à la sortie de l'école pour qu'enfants et parents puissent s'arrêter, lire, échanger. Cela permet également de faire sortir le livre de l'école et de montrer qu'il est accessible à toutes et tous et de rediriger les habitants vers les bibliothèques du territoire.



Les bibliothécaires et les enseignants sont des partenaires majeurs car ils connaissent les enfants, les parents et le territoire.

Le projet a commencé en 2023 sur Rouillé, avec des bénévoles de la bibliothèque. Le projet s'est arrêté en juin 2024 faute de participants.

Saint-Sauvant a été la seconde commune sollicitée. Une bénévole accompagne toujours « La Bibliothèque de rue » sur cette commune.

Au fur et à mesure des actions sur cette école, certains parents de l'A.P.E. souvent présents et actifs sur le projet ont proposé d'utiliser leurs chaises afin que les parents puissent s'asseoir pour échanger et les mamans amènent le café, le goûter afin que l'animation dure un peu plus longtemps. C'est vraiment ça l'essence même de ce projet : Proposer un lieu de rencontrer aux habitants au sein duquel le centre socioculturel laisse la place à l'initiative et à l'investissement de celles et ceux qui le veulent, avec le livre comme objet central.

En 2024, comme le projet fonctionne bien et que les bibliothécaires des autres communes sont intéressées par ce projet, le référent famille a décidé d'intégrer à la boucle les deux dernières communes avec bibliothécaires salariées : Jazeneuil et Celle l'Evescault.



Les bibliothèques sont ouvertes sur le créneau proposé, le projet a été adapté car aucun intérêt d'avoir la bibliothèque de rue ouverte le même jour que la bibliothèque municipale. Etant donné que les bibliothèques de ces deux communes ont l'avantage d'être proches des écoles, il fallait trouver une idée pour donner envie aux gens de s'y retrouver. Nous avons donc choisi de proposer des temps autour des livres et des jeux à la sortie de l'école. Les informations concernant ces projets ont été communiqués aux mairies et aux A.P.E. des deux communes.

Ces actions ont permis de recevoir au cours de ces animations 240 adultes et 371 enfants, sur l'année 2024.

b. Le C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

En 2024, le C.L.A.S. a démarré sur l'école de Coulombiers, projet en lien avec la commune de Coulombiers, le corps enseignant et le S.I.V.O.S. (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). Les enfants ont été accueillis à partir de février 2024.

- Pour rappel, les enfants sont repérés en amont par l'équipe enseignante. Cette dernière communique cette liste puis le référent famille doit contacter les parents pour leur présenter le dispositif et savoir s'ils veulent bien que leur enfant participe à cette action.
- Une fois que l'enfant et le parent sont d'accord pour participer, l'enfant intègre le collectif et est accompagné par le référent famille ou des bénévoles. Leur mission est de suivre l'évolution de chaque enfant et de faire le lien avec les parents et l'école afin d'accompagner au mieux l'enfant vers sa réussite scolaire.
- 8 enfants en classe de C. P. au C.M.2 a été accompagnés sur de février à juin 2024.
- Depuis septembre, 11 enfants dont 5 de l'an dernier participent, 2 fois par semaine, pendant 1h30 encadré par Julien, référent famille, Maëlys en service civique et des bénévoles.
- Un projet de C.L.A.S. a été initié au collège de Lusignan à partir de septembre 2024, pour accompagner les jeunes dans leur scolarité. La mise en place de ce dispositif depuis la rentrée 2024 va permettre d'accompagner 7 ou 8 jeunes le mercredi après-midi de 12h à 16h avec un temps de repas convivial. Le projet s'articule autour de la web radio comme outil d'apprentissage autour de la rédaction des textes, prise de parole (chroniques, interviews...).

c. Les cafés parents

2 grand thèmes avaient été identifiés en 2024 par le référent famille après échanges avec les parents du territoire : Education au numérique et Ateliers très petite enfance.



**Ateliers parents
massage pour bébé**

Pour les bébés de 0 à 12 mois

Vendredi 20/09 à 9h
La Dorne - Lusignan

Vendredi 27/09 à 9h
Maison de l'Enfance - Rouillé

Vendredi 4/10 à 9h
salle Doisneau - Saint-Sauvant

Vendredi 11/10 à 9h
Maison de l'Enfance - Rouillé

Vendredi 18/10 à 9h
La Dorne - Lusignan

10€ les 5 séances*
tarif unique

en partenariat avec
"La Fée de la Tendresse"

places limitées
sur inscriptions
au 07 507 509 02 ou à
famille@mptmelusin-csc86.org

*durée d'une séance = 1h30

Les cafés parents sont des temps d'échange entre parents et professionnels sur des problématiques définies ou non en amont. Aucune école, aucune APE du territoire, malgré plusieurs sollicitations, une présentation de l'intervention n'ont souhaité mettre en place une action autour du numérique. La problématique est souvent discutée entre parents alors nous avons souhaité mettre en place des temps d'échange autour de cela.

Lorsqu'il a fallu les mettre en œuvre concrètement les parents se sont rétractés mettant en avant la raison que seuls les



parents déjà impliqué dans la réflexion viendraient et que leur but est de pouvoir mobiliser l'entièreté des parents.

Les actions autour de la parentalité numérique ne seront donc pas seulement portées par les écoles ou les APE mais une demande des communes et des bibliothèques du territoire va nous permettre de les mettre en place de manière pertinente, ouvertes à d'avantage d'habitants, en 2025.

Concernant les massages bébé, nous avons choisi une intervenante du territoire qui travaille également au L.A.E.P.I. (Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérants), ce qui nous a permis de mieux appréhender les besoins des habitants. La communication a bien été relayée par les communes et les professionnels du territoire. La mise à disposition de salles adaptées pour l'action a été simple étant donné que les partenaires ont très vite compris l'intérêt d'accueillir cette action.

Les ateliers se sont déroulés à Rouillé, St-Sauvant et Lusignan et ont permis d'accueillir 12 parents et 7 bébés. L'action va continuer en 2025.

d. Les sorties familles

Plusieurs sorties ont été organisées au fil des mois de l'année 2024 :

- Pict'Asia à Poitiers,
- Festival International du Cerf-Volant à Chatelaillon,
- F.L.I.P. (Festival Ludique International de Parthenay),
- Labyrinthe Végétal de Romagne
- Château des énigmes à Pons (16)
- Marché de Noël d'Angers avec le Centre social de Mirebeau

37 adultes et 41 enfants étaient présents pour ces sorties organisées, pour tous, par le Centre socioculturel du pays mélusin.

En septembre 2024, a eu lieu le premier séjour organisé par le centre socioculturel pour les habitants, sur un week-end. La destination, Talmont St-Hilaire (85) a été décidée par les 17 personnes présentes, lors des réunions de préparation. Le séjour a permis à des familles de se rencontrer, aux enfants de se découvrir, de faire des activités ensemble ou pas, avec un coût de séjour, lié aux Quotients Familiaux des personnes.

e. Les chiffres

152 familles dont 195 parents ou grands parents et 185 enfants ont participé aux sorties ou ateliers proposés par le Référent Famille, en 2024.

3. L'itinérance et l'accès aux droits et aux soins

a. Les permanences d'accueil

L'itinérance initiée depuis septembre 2023, à la demande des communes et pour répondre aux besoins des habitants a sillonné les routes des 9 communes. L'objectif est d'être au plus près des habitants pour les écouter, les orienter, repérer les personnes en manque de droits et de soins. Les mairies nous ont mis à disposition des locaux ou nous accueille au sein même de leur bâtiment, lieu de passage des habitants. A Celle L'Evescault, c'est l'association « Le Grain de Celle » qui nous reçoit dans son local.



Au printemps, Mélanie, chargée d'accueil a proposé des ateliers créatifs pour aller à la rencontre des habitants. Le thème : Les activités d'antan (scoubidous, bracelets brésiliens...).

L'arrivée de l'enfance-jeunesse en septembre dernier nous a contraint à mettre l'itinérance en pause afin de pouvoir gérer au mieux le transfert de ces nouveaux services. L'itinérance reprendra en janvier 2025.

b. Les partenariats

Le conseiller numérique du Département, l'association « Lumière et Vie » de Saint-Sauvant (violence faite aux femmes), nous ont accompagnés, lors des temps d'itinérance, le C.I.F.-S.P. (Centre d'Information et de Formation des Services à la Personne) et la Mission Locale également.

c. Les permanences à l'Épicerie Sociale

Depuis le printemps 2024, des permanences sont assurées les vendredis de distribution à l'Épicerie Sociale, par la chargée d'accueil, le référent famille et une de nos services civiques.



Ces moments permettent de discuter avec les bénéficiaires, de les écouter, de les accompagner grâce à notre réseau pour les orienter vers nos partenaires, de leur présenter nos actions et de les inciter à participer s'ils le souhaitent.

Notre service civique a initié un temps convivial en confectionnant des gâteaux pour les bénéficiaires. Une bénévole a pris le relai après le départ de notre service civique. Ce temps de dégustation est maintenant un moment attendu par l'ensemble des personnes présentes.

d. L'animation du collectif des acteurs socioéducatifs

En 2024, comme prévu lors de la préfiguration, le centre socioculturel a repris l'animation du collectif, précédemment animé par S.E.I. (Solidarité Environnement Insertion). Pour rappel, ce groupe de pairs regroupe une soixante de partenaires, travailleurs sociaux pour la plupart, ainsi eu les mairies, les établissements médicosociaux du territoire. Les rencontres ont lieu 1 fois par trimestre où une trentaine de personnes sont présentes. Elles permettent de mieux connaître les ressources du territoire, d'en découvrir de nouvelles pour mieux accompagner les habitants du pays mélusin.

4. La Ludothèque « La Toupie volante »

Depuis juillet 2024, le centre socioculturel a accueilli un nouveau service, une ludothèque sur la commune de Celle L'Evescault. Auparavant gérée par une association, « La Toupie Volante », ce dispositif propose dans des locaux mis à disposition par la mairie de Celle L'Evescault, plus de 3000 jeux et jouets à la location ou pour simplement jouer sur place.



Depuis juillet, la ludothèque est ouverte 2 jours par semaine, les mercredis et vendredis de 9h30 à 18h30. Elle s'adresse à tous les âges et pas uniquement aux enfants. De nombreuses assistantes maternelles, des établissements spécialisés hors du pays mélusin, des habitués ont continué de suivre « La Toupie Volante », initialement installée à

Ligugé, dans « Les usines Nouvelles ». Au fil des mois, ce sont les habitants du pays mélusin qui découvrent ce nouveau service sur le territoire, plutôt les assistantes maternelles le matin et les parents de jeunes enfants. L'après-midi, les visites sont faites par des familles avec enfants de quelques mois à 10 ans environ.

La location de jeux regroupe 2 types de jeux :

- Des jeux et jouets : 209 ont été empruntés (essentiellement des jeux de société).
- Des grands jeux en bois disponibles pour un événement familial, une manifestation... 92 jeux en bois ont ainsi été loués en 2024.
- 4 animations extérieures payantes auprès d'associations ou de communes.

Ce prêt a été fait par 44 familles et 6 structures, dont 4 du pays mélusin.

En 2024, **651** personnes sont passées à « La Toupie Volante » sur 34 jours d'ouverture et ont pu rencontrer Bénédicte la ludothécaire, qui est à la disposition du public pour tout renseignement. Les habitants sont ravis de ce nouveau service de proximité.

5. L'arrivée enfance jeunesse

Depuis septembre 2024, et après des mois de travail en coopération avec les services de Grand Poitiers, le centre socioculturel assure la gestion des 2 accueils de loisirs du pays mélusin. Le personnel encadrant reste le même. Il est mis à disposition de Grand Poitiers, tout comme les locaux et les véhicules pour assurer le bon fonctionnement de ce service.

La mise à disposition des véhicules (minibus 9 places) pour les associations du territoire, adhérentes du centre social est toujours un des services proposés par le centre socioculturel.

Depuis septembre, 9 partenaires ont ainsi pu bénéficier de ce service pour les habitants du pays mélusin.

a. « Croque soleil »

L'accueil de loisirs « Croqu'Soleil » se situe sur la commune de Saint-Sauvant. Il accueille 60 enfants âgés de 3 à 12 ans, pendant les petites vacances scolaires et le mois d'août. L'effectif



passé à 90 enfants, en juillet. Des transports quotidiens sont organisés pour récupérer les enfants sur les 9 communes du territoire. Le coût est de 3.5€ par semaine. Un service de garderie gratuite est en place matin et soir.

L'encadrement est toujours identique à la direction. 3 animateurs mis à disposition par Grand Poitiers complète cette équipe. Le centre socioculturel a recruté une animatrice, chargée de l'accueil matin et soir et des saisonniers pendant le temps d'accueil des enfants.

La restauration est assurée par un prestataire extérieur et remis en température par une personne recrutée à chaque vacance.

Depuis septembre, l'association « La Maison Pour Tous du pays mélusin » a mis en place, sur recommandation de la C.A.F. une facturation au taux d'effort. Système plus équitable qui permet à chacun de payer en fonction de ses revenus exacts. A titre d'exemple, une famille ayant un Q.F. (Quotient Familial) de 470 paiera 4.70€ la journée d'accueil et un Q.F. à 780 paiera lui 7.80€. Avant le tarif était identique pour les Q.F. situés dans une même tranche.

Le prix journalier a été voté par le centre socioculturel. Le minimum est de 4€ et le maximum à 25€.

Depuis septembre 2024, 138 enfants ont été accueillis par les services de « Croqu'Soleil », dont 1 en situation de handicap avec un recrutement d'animateur spécifique pour lui, financé en partie par la C.A.F.

En 2024, 4 mois de fonctionnement et 3 semaines d'accueil annoncent le démarrage de cette nouvelle aventure.

b. « Escap-Ados »

Situé dans une salle de réunion de l'espace France Services, l'accueil des jeunes de 11 à 18 ans, « L'Escap-Ados » est ouvert à chaque période de vacances scolaires.

- Un accueil informel ouvert 12 semaines par an. 34 jeunes accueillis sur les 3 semaines d'ouverture en 2024.
- Les « chantiers loisirs » : 15 en moyenne sur l'année. 1 pendant les vacances de la Toussaint avec 8 jeunes sur Lusignan.
- Les activités au collège pendant la pause méridienne
- L'accompagnement des Conseils Municipaux des Jeunes sur Lusignan et sur Celle L'Evescault avec l'organisation d'une journée « Halloween » et une visite au Sénat.
- Les séjours : 2 en moyenne (un l'hiver et un l'été) et un camp en lien avec un « chantier loisirs »
- Promeneur du net : Présence éducative sur internet en lien avec la C.A.F.



Les transports matins et soirs sont également proposés aux familles pour 1€ par jour ou 3.5€ par semaine.

130 jeunes en moyenne bénéficient des services proposés par « L'Escap-Ados ».

Les 12-15 ans sont toujours les plus nombreux mais les 11 ans représentent 25% des inscrits.

La mixité est respectée avec un nombre de filles et de garçons accueillis à peu près équivalent.

Les jeunes viennent des 9 communes du pays mélusin avec une majorité de Lusignan, Rouillé et Celle L'Evescault.



6. Les soirées culturelles du centre socioculturel, les « Pas Sages »

Peu de « Pas Sages » cette année faute de temps pour mener à bien toutes nos actions.

a. Juin 2024 :



La fête de la musique s'est organisée, en 2024, à Coulombiers, dans la salle des fêtes et en extérieur avec des food trucks et avec différentes associations du territoire.

Près de 400 personnes sont venues festoyer malgré une météo très mitigée.

Comme les autres années, de nombreuses associations, artistes, partenaires avaient répondu présents pour se joindre à cette manifestation de territoire.

b. Septembre 2024 : Journée citoyenne « Nettoyons la nature » à Lusignan



Lors de cette matinée, en partenariat avec des associations du territoire, plusieurs parcours ont été organisés pour nettoyer les chemins, avec l'aide de « La Belle Anée ».

50kg de déchets ont ainsi été ramassés dans la nature, lors de cet événement.

Un moment convivial a été offert au « Collectif mélusine », à l'arrivée, à tous les participants.

Au cours de l'année, le centre socioculturel a pu discuter avec les habitants et proposer ses actions aux personnes venues à « Melusik » dans le cadre de la « Bulle Alternative », « La fête de l'abeille », « La journée des associations ».

7. Les Ateliers nature : Animation mensuelle avec « Vienne Nature » destinée à un groupe d'enfants de 9 à 11 ans qui fonctionne une fois par mois le mercredi après-midi. Cette année, un partenariat a été élaboré avec « La Belle Anée » pour proposer aux familles des sorties nature, en fonction de leurs quotients familiaux et ainsi les rendre accessibles au plus grand nombre.

L'écocitoyenneté est un des axes de « La Maison Pour Tous du pays mélusin ». Le partenariat avec Vienne Nature, depuis plusieurs années, pour sensibiliser les enfants aux notions écologie en est la preuve. Le projet avec « La Belle Anée » de Jazeneuil a permis de renforcer cet axe et d'offrir un club nature et rando avec des jeux, des activités, des sorties pour explorer la nature, des balades avec des ânes et des lamas.

8. La Web Radio : Les bénévoles se retrouvent une fois par mois pour enregistrer une émission avec des partenaires du territoire. Différentes chroniques tels que lecture de textes, chansons, humour...



L'émission est ensuite montée et diffusée sur internet. Les émissions se retrouvent sur le site de « La Maison Pour Tous du pays mélusin » et sur spotify. En 2024, les bénévoles ont été moins disponibles avec une répercussion sur le nombre d'émissions, 6 au total sur l'année. Les invités de cette année : « Les Polis sont acoustiques », « Les Mich'Elles », le Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant (L.A.E.P.i), « L'Engrenage », et une émission enregistrée en « direct » de la Bulle alternative.

9. Les outils de communication

« La Maison Pour Tous » a développé son site Internet, une page Facebook, Instagram et le Carré Agenda, grâce à notre chargée d'accueil et de communication.

Sur le site, un espace est dédié aux associations adhérentes qui peuvent y présenter leurs activités. Un agenda partagé a été mis en place, à la demande des associations.

La chargée de communication a permis un suivi plus régulier, une mise à jour quotidienne et une plus grande réactivité. Elle s'occupe de la conception des affiches et de la communication en général et de la mise à jour du site internet.

Depuis la rentrée 2024, une newsletter est envoyée chaque mois aux adhérents pour y retrouver les actions du centre socioculturel.

10. Les partenariats

a. Les associations du territoire



Les rencontres avec les associations ont continué en 2024 et ont fait suite aux 3 réunions organisées en fin d'année 2023. Une galette en début d'année pour reparler, en lien avec « Guis'Asso » de l'inventaire des matériels disponibles sur le territoire avec indication des conditions de prêt ou location (sono, lumière, tables, bancs, bar mobile ...).

Pour rappel, le centre socioculturel a mis à disposition des associations adhérentes une rubrique, sur le site de « La Maison Pour tous du pays mélusin » pour commencer à

mettre en commun ce prêt de matériel.

De la même façon, un agenda partagé a été créé par la chargée en communication du centre socioculturel pour répertorier les animations du territoire et éviter les doublons qui handicapent les bénévoles et le nombre de participants. Ce service est accessible aux associations adhérentes.



Une seconde réunion en novembre a permis de reparler des problématiques rencontrées par les associations et de fixer des ateliers de rencontre autour de thématiques comme la gestion du budget, les demandes de subvention ou la valorisation du bénévolat.

b. La Fédération des Centres Sociaux de la Vienne



FÉDÉRATION
de la Vienne

Membre du réseau des Centres sociaux, « La Maison Pour Tous du pays mélusin » peut compter sur le soutien de sa fédération pour l'information, la formation, les temps de rencontre entre salariés, le soutien, le fédéralisme...

c. La labellisation Guid'Asso



Depuis 2023, le centre socioculturel est labellisé « Guid'Asso » et il peut, à ce titre, accompagner les associations qui le désirent dans leurs démarches. La chargée d'accueil du centre socioculturel a été formée par ce service de l'Etat, gratuit pour les associations.

Elle est là pour relayer les questionnements plus complexes, auprès de « Guid'Asso » avec la volonté de toujours apporter une réponse aux associations.

d. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Celle L'Evescault

Le travail de partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Celle L'Evescault a débuté en 2024 autour de la prévention et de la mise en œuvre d'actions de santé publique. Le premier thème retenu est la « souffrance psychique des adolescents » sur le territoire. Des rencontres régulières entre un des médecins et la psychologue de la Maison de santé, les directeurs des Accueils de Loisirs « Escap-Ados » et le « Foyer des Jeunes » de Rouillé, et la direction du centre socioculturel ont permis de coconstruire ce projet prévu en 2025, sous forme d'ateliers pour sensibiliser les jeunes du pays mélusin.

e. Les Orks



Une convention a été signée entre « Les Orks » (mandaté par l'Éducation Nationale) et le centre socioculturel pour mettre en place des ateliers et des cafés numériques. Le travail initié en 2023, a perduré en 2024. Pour rappel, l'objectif est de sensibiliser les enfants et leurs parents, aux temps d'écran (quantité et qualité), aux réseaux sociaux, au cyberharcèlement...

f. Ecole de Conduite Française (E.C.F.)

Les seniors et la conduite en pays mélusin

Sensibilisation aux dangers de la conduite pour les +65 ans

Inscriptions au 07 82 93 83 67 ou accueil@mptmelusin-csc86.org

limité à 10 personnes par atelier

Ayons les bons réflexes !

Mardi 25 juin
 9h - 12h à Lusignan
 14h - 17h à Curzay-sur-Vonne
Mardi 17 septembre
 9h - 12h à Coulombiers
 14h - 17h à Saint-Sauvant

En 2024, 4 ateliers animés par l'E.C.F. ont été animés sur 4 communes du territoire (Lusignan, Curzay sur Vonne, Coulombiers et St-Sauvant) pour une sensibilisation à la conduite pour les plus de 65 ans. 34 personnes de plus de 65 ans et 7 professionnels ont participé à cette sensibilisation.

Le succès de ces ateliers ainsi que la participation financière de l'Etat vont permettre de renouveler l'opération en 2025.

11. Le renouvellement du projet social 2025-2028

Pour rappel, pour exister, un centre social a besoin d'un agrément délivré par la C.A.F. Notre dernier agrément couvrait la période 2023-2024. Dans un premier temps, il a fallu évaluer l'ancien projet pour voir si les objectifs attendus avaient été atteints. Ensuite il a fallu repenser les attentes pour les 4 prochaines années, avec les habitants et les partenaires du territoire. Pendant plus d'un an, un groupe d'administrateurs, de salariés ont travaillé sur la récolte de la parole des habitants, analysé le dernier projet et réécrit le prochain. Il a été déposé en octobre 2024 auprès de la C.A.F., validé en décembre 2024 et a permis d'obtenir un agrément pour les 4 prochaines années, avec un projet en lien avec les préoccupations des habitants.

Les 4 nouveaux axes sont :

- **Axe Enfance Jeunesse** avec pour changement ultime : « En 2028, les enfants et les jeunes du pays mélusin peuvent choisir et avoir accès aux ressources et aux offres de sport, de loisirs, de culture et sociales. Ils sont des citoyens impliqués dans la vie locale des 9 communes.
- **Axe Parentalité Famille** : « Accès aux loisirs par et pour les familles » et « Soutien à la parentalité pour toutes et tous ».
- **Axe Culture** : « En 2028, les habitants du mélusin sont initiés, ont envie et peuvent accéder et/ou participer à la culture ».
- **Axe Vie Associative et Partenaires** : « En 2028, les habitants connaissent les associations et ont accès à l'information sur les services, les missions et l'activité des partenaires du territoire. Les partenaires et les associations se connaissent entre eux ».

Afin de mettre en place ces objectifs, 3 axes transversaux ont retenus notre attention :

- La Solidarité
- L'itinérance sur les 9 communes
- L'Ecocitoyenneté

Le document est disponible en ligne ou dans nos locaux à Rouillé.



12. La C.P.O. (Convention Pluriannuelle d'Objectifs)

Cette convention a été rédigée à plusieurs mains. Avec l'aide de la Fédération des centres sociaux de la Vienne, les élus des 9 communes d'action du centre socioculturel, ainsi que les administrateurs de l'association, ont travaillé sur leurs attentes réciproques. Le travail se fait en partenariat avec la C.A.F de la Vienne et Grand Poitiers.

L'objectif est bien de coconstruire ce projet de territoire.

La C.P.O a été présentée lors des Conseils Municipaux de 8 communes en 2024 et validée par 7 d'entre elles : Celle L'Evescault, Cloué, Coulombiers, Curzay sur Vonne, Rouillé, Saint-Sauvant et Sanxay. Seule la commune de Jazeneuil, qui soutient le projet, ne souhaite pas s'engager financièrement. Lusignan n'a pas présenté le projet en Conseil Municipal en 2024.

13. Les D.L.A. (Dispositif Local d'Accompagnement)

France Active nous accompagne dans la réflexion de 2 projets :

- Trouver une implantation territoriale cohérente pour le centre socioculturel et ses habitants et permettre à l'équipe de fonctionner et de bénéficier de locaux adaptés aux activités : Réflexion autour de l'hôtel restaurant de Rouillé « Le Mustang ».

Un groupe d'administrateurs et de salariés examine les différentes possibilités.

- Réfléchir à l'avenir du bâtiment les « 3000 » à Lusignan après avoir identifié les besoins des partenaires impliqués dans le projet (« Les Ateliers du Soleil et du Vent », l'épicerie sociale « Arc en Ciel », Mélusik...). Définir le cadre général du projet, formaliser le collectif informel et le structurer, apporter des éléments de programmation.

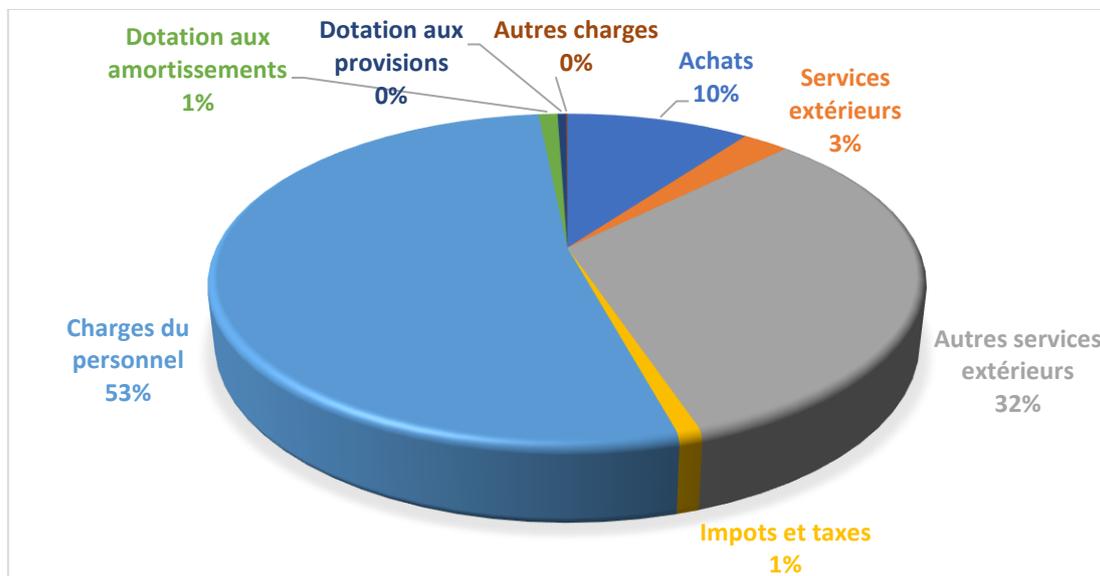
Une dizaine d'associations et de partenaires sont associés à cette réflexion, initiée par le tiers lieu « Les Ateliers du Soleil et du Vent ».

Ces 2 D.L.A. vont continuer en 2025. Ils vont coûter 1500€ à l'association.

Bilan d'activités approuvé à l'unanimité des présents

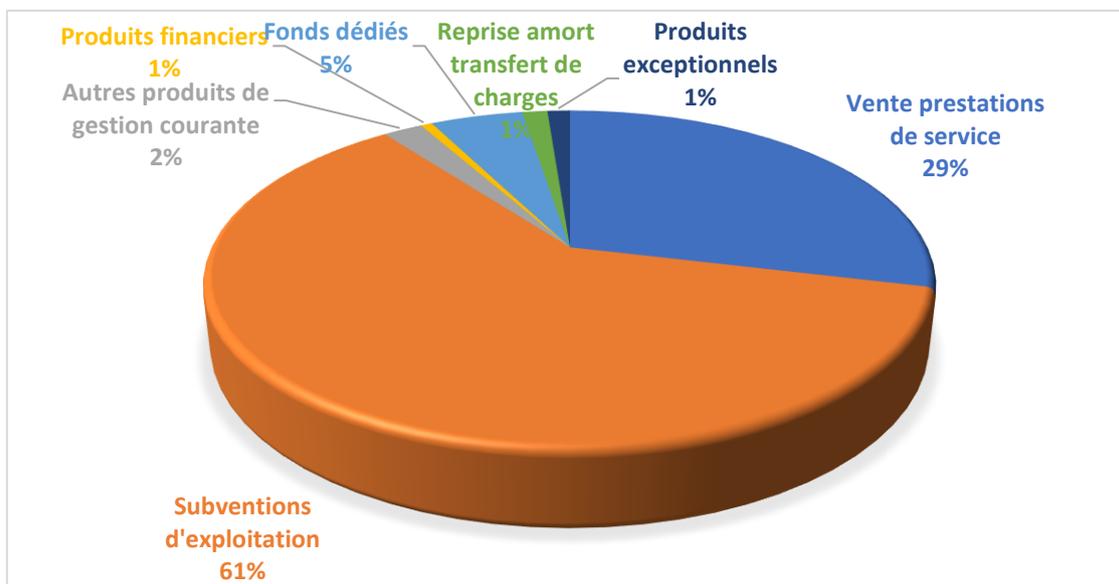
C. Rapport financier 2024

Charges 2024 (Dépenses) :



Autres services extérieurs : Personnel mis à disposition, Commissaire Aux Comptes, comptable...

Produits 2024 (Recettes) :



Ventes de prestations de service : Subvention C.A.F., participation des usagers.



Subvention d'exploitation : Subventions Grand Poitiers, des communes, Etat, Région, appels à projets de la C.A.F....

Le rapport financier 2024 laisse apparaitre un excédent de 132 523.70 €.

Cet excédent permet à l'association d'avoir un fond de trésorerie de 5 mois pour le budget 2024 mais seulement de 3 mois pour le budget prévisionnel de 2025.

Il s'explique entre autres par la prudence faite par l'association de ne pas recruter l'animateur socioculturel en 2024 suite à la revalorisation des salaires avec la convention collective Alisfa. De même pour le poste de comptable : le recrutement a eu lieu en juillet et en tant que prestataire extérieure.

En 2024, « La Maison Pour Tous du pays mélusin » a remboursé le second prêt auprès de France Travail, pour un fond d'amorçage de 10 000€.

Compte de résultats 2024 :

- Charges : 302 225.15 €
- Produits : 434 748.85 €
- **Excédent : 132 523.70 €**

Proposition d'affecter cette somme aux fonds propres de l'association, pour 2025 (report à nouveau).

Le bilan 2024 est de 282 476.08 €

Les comptes 2024 ont été arrêtés le 13 mars 2025 lors d'un Conseil d'Administration.

Pour rappel, une association a une obligation légale d'avoir un commissaire aux comptes dès lors que le total des dons et subventions est supérieur à 153 000€ : 377 185 € pour le centre socioculturel en 2024.

L'avis du commissaire aux comptes :

Mr VIDAL du cabinet Bakertilly qui accompagne le centre socioculturel rappelle les missions d'un commissaire aux comptes :

- Contrôle des comptes : Confirmer que la comptabilité est bien faite, que les procédures sont respectées. Au moment de l'Assemblée Générale, le C.A.C. donne son opinion sur les comptes (certifie, certifie avec réserves ou refuse).
- Rôle d'alerte : Prévention des difficultés. Si les subventions diminuent et les dépenses augmentent par exemple. Il prévient d'avoir les co-présidents par courrier puis le C.A. si besoin.
- Révélation de faits délictueux auprès du procureur sans en informer l'association.

Mr VIDAL explique que le contrat qui lie le centre socioculturel et le cabinet « Bakertilly » est de 6 ans et que nous le reverrons pendant les prochaines années. Il travaille en toute indépendance.

Mr VIDAL certifie que les comptes annuels de « La Maison Pour Tous du pays mélusin » sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. Il n'existe aucun fait essentiel de l'exercice ayant une incidence comptable.

Il rappelle qu'il existe une convention réglementée qui relie la M.P.T. et la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne, relative à l'utilisation de prestations juridiques (cabinet d'avocats TEN FRANCE), avec 2 administrateurs Nicolas BAUD et Nicolas BLINDRON.

Mr Vidal propose une résolution de régularisation pour sa nomination comme Commissaire Aux Comptes depuis 2023 pour 6 ans. Nous avons oublié lors de l'A.G. de l'an dernier.

Approuvés à l'unanimité des présents pour la validation des comptes 2024 et l'affectation de l'excédent pour renfort du fond de roulement, ainsi que de nommer Mr VIDAL, Commissaire Aux Comptes de notre association pour 6 ans (2023-2028).

C. Revue de presse 2024

"La Nouvelle République" du mercredi 2 octobre 2024

Cinquante kilos de déchets ramassés

Quatre associations ont organisé et participé à une marche de ramassage de déchets dans les rues de Lusignan. Lusignan est une ville propre, mais parfois, à cause de poubelles trop pleines ou d'inattention, des déchets peuvent s'échapper.

La Maison pour tous (centre d'actions socioculturelles), les Mélusins en transition, le collectif Mélusine et la Belle ânée ont réuni une vingtaine de participants, dont deux enfants. « Il s'agit surtout d'organiser



Les volontaires ont collecté 30 kg de déchets et 20 kg de verre. (Photo NR-CP)

une journée citoyenne », explique Mélanie Deschereux, chargée d'accueil à la MPT. Ils sont

partis le matin à 9 h 30, du camping de Vauchiron, sur quatre parcours d'environ 5 km qui de-

vaient couvrir les endroits où les quantités de déchets sont les plus importantes. L'arrivée était prévue au collectif Mélusine après une marche de 2 h 30 environ. Au total 30 kg de déchets et 20 kg de verre ont été récoltés. Un second rendez-vous est prévu ce mercredi 2 octobre à 14 h au Puy Godet à Jazeneuil pour une opération cette fois-ci en pleine nature.

Renseignements au 07.82.93.83.67 ou par mail : accueil@mptmelusin-csc86.org

« Premiers Pas » booste les projets ruraux

« Premiers Pas », porté par La Traverse, est un programme d'accompagnement gratuit, des porteurs de projets d'utilité sociale, solidaire, et/ou écologique sur un territoire rural de la Vienne. Il est encore possible de s'inscrire. La prochaine session de réunions débute le 23 octobre.

Marine Naudeau
mnaudeau@vienn-rurale.fr

On avait les objectifs du projet et les valeurs mais on avait besoin d'être accompagnés sur les choses à faire pour engager le projet et ensuite, on fait des points réguliers sur les avancées du projet. Pour se faire connaître aussi et le pitch de fin de session nous a permis de rencontrer des partenaires » se souvient Murielle Martinat, directrice du Centre socioculturel « La Maison pour tous (MPT) du Pays Mélusin ». C'est elle qui a suivi les trois séquences du programme « Premiers Pas » alors qu'elle avait été recrutée pour poursuivre le travail des habitants préfigurant le CSC. L'idée ? Créer du lien social sur un territoire d'un peu plus de 300 km² et répondre aux besoins des habitants mais pas « faire ce qui existe déjà. Parce qu'il y a déjà une bonne dynamique sur le Mélusin » assure Murielle Martinat, convaincue en revanche que la MPT peut développer des activités qui n'existent pas encore, alors qu'elle vient en outre de reprendre

Deux des 8 permanents du centre socioculturel « La Maison pour tous du Pays Mélusin » : Murielle Martinat, directrice et Julien Nicolas, référent et animateur famille.

Marine Naudeau



la gestion des accueils de loisirs, transmis par Grand Poitiers. Et Murielle Martinat compte sur la mobilisation des habitants pour un soutien bénévole. Elle recense aussi une ludothèque, un animateur culturel, deux services civiques et deux personnes en DPJeeps.

La ruralité a des atouts. C'est pour leur caractère innovant, d'utilité sociale et/ou écologique que les associations, Scop ou

Scop peuvent candidater auprès de La Traverse qui coordonne le programme « Premiers Pas ». La prochaine session débutera le 23 octobre prochain, pour trois réunions sur une période de 3 mois. Depuis 5 ans, l'association accompagne les collectivités rurales dans leur projet de territoire ou dans le montage de projet. « Pour accompagner les projets des collectivités, on faisait des ateliers avec les habitants qui laboraient émergeaient des projets. On pense que la ruralité a des

atouts pour parler et avancer sur des sujets de développement mais souvent, ce qui manque, ce sont les moyens techniques et financiers. D'autant que ces habitants, qui ont des projets, ce sont souvent des cadres en reconversion qui n'ont pas la culture de l'entrepreneuriat. Il y a des craintes et des incertitudes à lever » explique Benjamin Rougier, chargé de projets à La Traverse.

Contact : 06 24 60 10 34

Tiers-lieux à l'ancienne Poste



Le 40 mars s'installe à Migné-Auxances.

L'association « Le 40 Mars » a aussi suivi le Programme « Premiers Pas ». « Le programme m'a permis de réfléchir à notre public cible, le projet, le plan de financement. Cela nous projette dans la création d'activités » explique Stéphane Dupuis, de l'association. Dès le départ, en 2016, « Le 40 mars » s'est créé autour de la volonté d'installer un bar associatif, dans le centre bourg de Migné-Auxances quand le bar a fermé. Sans local, l'association a alors investi dans une caravane, qu'elle installe lors de moments festifs dans la commune et, chaque samedi de mars à octobre, sur le marché de la place de l'église. Mais la volonté est de créer un tiers-lieu dans un local définitif. L'association travaille actuellement avec les services de la commune pour intégrer l'ancienne Poste, fermée depuis plusieurs années. Si les bénévoles de l'association ont déjà les clés, des travaux d'accessibilité nécessaires ralentissent la démarche.

Merci à Vienne Rurale pour cet article sur le programme "Premiers Pas" et le bénéfice de leur accompagnement pour le socioculturel (CSC) "La Maison Pour Tous du pays mélusin".

celle-l'évescault

La maison de santé inaugurée

Vendredi 8 décembre, le docteur Fournier et le maire de Celle-l'Évescault, Frédéric Léonet, ont inauguré la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), en présence de Florence Jardin, présidente de Grand Poitiers, des maires voisins, de l'architecte du projet et des entreprises ayant participé au chantier. Alors que de nombreuses communes rurales sont confrontées aux problèmes de déserts médicaux, le maire de la commune n'a pu que se réjouir de cette initiative du Dr Fournier et de son équipe, composée de trois médecins, un chirurgien-dentiste, quatre infirmiers, deux orthophonistes, une psychomotricienne, une psychologue clinicienne et psychothérapeute pour adultes. Toute cette équipe sera accompagnée d'une infirmière



Le Dr Fournier, avec Florence Jardin et Frédéric Léonet, maire de la commune. (Photo BR-CP)

Azalée (éducation thérapeutique), qui travaille déjà sur de futurs projets de santé publique, en collaboration avec Murielle Martinat, directrice de la

Maison pour tous. Enfin, c'est une première dans la Vienne, cette maison de santé est équipée d'un centre de télé-expertise.



E. Projets et perspectives 2025

1. L'arrivée de l'animateur socioculturel sur la culture (50%) et la ludothèque (50%).

Le recrutement a eu lieu en fin d'année 2024 pour une prise de poste en début d'année. L'arrivée de ce salarié va permettre le déploiement de la ludothèque et de proposer de nouvelles prestations aux habitants.

Le volet culture va redémarrer après une année plus difficile pour assurer le rythme des soirées culturelles « Pas Sages », permettre de relancer la commission animation, de recruter de nouveaux bénévoles et répondre aux nombreuses sollicitations du territoire.



« La Maison Pour Tous du pays mélusin » va continuer à s'associer aux manifestations du territoire. L'idée étant bien de ne pas concurrencer les associations existantes mais de travailler ensemble pour offrir une meilleure prestation aux habitants.

Le centre socioculturel répondra également, comme les années précédentes aux sollicitations des communes ou des associations qui le désirent.

2. La signature de la C.P.O. (Convention Pluriannuelle d'Objectifs).

La présentation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs lors des 9 Conseils Municipaux des communes du pays mélusin va permettre la signature du document ainsi que la mise en application de ce partenariat avec les partenaires signataires.

Il avait été pris comme décision, par l'ensemble des participants, lors des différentes rencontres pour la rédaction de cette C.P.O. que les représentants des collectivités se retirent du Conseil d'Administration de la M.P.T. en tant que membre de droit puisque des rencontres sont prévues dans le cadre de la C.P.O. ainsi que « pour garantir une liberté et une responsabilité associative » au sein de « La Maison Pour Tous du pays mélusin ». L'Assemblée Extraordinaire de ce jour a validé cette décision et les statuts de l'association ont été modifiés pour acter cette décision collégiale.

Pour rappel, la C.P.O. prévoit :

- 2 commissions partenariales par an, avec tous les partenaires (Communes, C.A.F., Grand Poitiers, Centre socioculturel) :
 - Une commission dédiée au bilan des actions et à la présentation du projet d'actions annuelles.
 - L'autre est consacrée aux questions budgétaires et aux évolutions du modèle économique.
- 4 instances de concertation et de suivi par an. Cette instance est constituée :
 - D'un représentant de Grand Poitiers et de 2 représentants des 9 communes
 - 3 représentants de la M.P.T, 2 administrateurs et la direction
 - Un représentant de la C.A.F.

Des décisions seront prises, en 2025, sur les conséquences des communes non-signataires ou qui ne donnent pas 3€ par habitant au regard de celles qui soutiennent financièrement entièrement ce projet de territoire.

- Les communes qui ont signé et donnent 3€ par habitant : Coulombiers, Celle L'Evescault, Rouillé, Cloué



- Les communes qui ont signé et donnent moins de 3€ par habitant : St-Sauvant, Curzay sur Vonne, Sanxay
- Les communes qui n'ont pas signé et qui donnent moins de 3€ par habitant : Jazeneuil, Lusignan.

Il n'y aura pas de conséquences sur l'Enfance Jeunesse qui reste une compétence Grand Poitiers.

Pour rappel, les contributions demandées aux communes par le biais des demandes de subventions 2025 représentent entre 0.15% et 0.83% du budget global du centre socioculturel.

3. Le développement de la Ludothèque itinérante « La Toupie volante » :

Une nouvelle antenne dans la bibliothèque de Rouillé a démarré depuis février 2025, avec déjà une grande fréquentation des habitants : Location les mercredis après-midi. Jeux possibles sur place aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Le projet est de continuer de déployer la ludothèque sur le territoire : Curzay, Sanxay ou Jazeneuil...

La recherche d'un local pérenne pour accueillir le public et stocker le matériel va être la priorité pour 2025 car la mairie de Celle L'Evescault nous met gracieusement un local à disposition mais ce bâtiment n'est pas isolé et mal chauffé. Ce n'était qu'une solution transitoire qui perdure. La mairie de Cloué a accepté de stocker le reste du matériel. Là aussi, il s'agit d'une solution transitoire.

4. L'Enfance Jeunesse :

- Des camps organisés pour les enfants et les jeunes, pour 2025
 - 12 enfants de 9 à 12 ans
 - 9 enfants de 6 à 9 ans
 - Un séjour à la montagne pour les 14-18 ans pour 15 jeunes
 - Un séjour 15-18 ans pour un séjour en Auvergne pour 15 jeunes
- « 3 2 1 Nageons » Dispositif pour que des enfants de 8 à 11 ans apprennent à nager
- Organiser un B.A.F.A de territoire pour un coût de 150€ au lieu de 1200€ sur Lusignan fin juin, ouvert à tous les jeunes du pays mélusin de plus de 16 ans, 15 places disponibles.
- Faire du lien avec les partenaires de proximité comme le S.I.V.O.S.
- Adapter le projet éducatif pour l'intégrer au projet du centre socioculturel
- Travailler sur la politique tarifaire pour « Escap-Ados »
- Trouver des locaux adaptés et pérennes pour « L'Escap-Ados » pour assurer l'accueil informel.



5. Le partenariat avec l'épicerie sociale du territoire « Arc en Ciel » :

Continuer de développer ce partenariat qui trouve un sens au sein des missions du centre socioculturel, de continuer de faire profiter les personnes accompagnées par l'épicerie, des services du centre socioculturel, de les accompagner vers un accès aux soins et aux droits, et si besoin, de les orienter auprès de nos partenaires.

6. La finalité des 2 D.L.A. (Dispositif Local d'Accompagnement)

En 2025, le centre socioculturel d'un côté, le collectif des associations et partenaires de l'autre vont devoir choisir le professionnel pour les accompagner dans leurs projets respectifs :

- Trouver une implantation territoriale cohérente et permettre à l'équipe de fonctionner et de bénéficier de locaux adaptés aux activités.
- Définir le cadre général du projet, formaliser le collectif informel et le structure et apporter des éléments de programmation autour du bâtiment des « 3000 » sur Lusignan.

France Active est le partenaire choisi pour nous aider à mener à bien ces deux projets de territoire en tenant compte des réflexions en cours, des réalités financières, économiques, architecturales, administratives du pays mélusin.

F. Budget prévisionnel 2025

Le centre socioculturel « La Maison Pour Tous du pays mélusin » est passé d'un budget de plus de 400 000€ en 2024 avec l'arrivée de nouveaux services à plus de 900 000€ en 2025. Le budget prévisionnel a été difficile à estimer car 2025 sera la première année d'activité pour les 2 accueils de loisirs, la ludothèque « La Toupie Volante » ainsi que la présence de l'animateur socioculturel.

La participation financière des communes et de Grand Poitiers, pour 2025 reste à 3 € par habitant.

Charges :

		Direction Temps Plein	Accueil Temps plein	Compta Temps	Animation socioculturel de territoire Mi Temps	Famille Temps Plein	Enfance	Jeunesse	Ludothèque 1,2etp	Coordi solidarité	
CHARGES											
n° compte	Intitulé										
60	ACHATS	43 780 €	2 780 €	2 180 €	100 €	3 560 €	4 680 €	15 650 €	11 500 €	3 330 €	0 €
602300	Alimentation	7 500 €	500	300	-	600	700	3050	1950	400	
604000	Prestations de service	2 800 €	100			500	1 600	300	300		
606110	Eau	550 €	100	100	-	50	100	0	0	200	
606120	Électricité et gaz	1 400 €	230	230	-	210	230	0	0	500	
606130	Carburants et lubrifiants	16 080 €	900	500	0	900	700	6500	5500	1080	
606300	Fourniture d'entretien et petit équipement	11 100 €	400	300	0	500	1000	5000	3100	800	
606400	Fournitures administratives et de bureau	2 600 €	400	400	100	300	200	500	400	300	
606500	Fournitures d'atelier (livres, CD, disques...)	1 250 €	100	300	0	400	100	200	150		
606810	Matériel médical	500 €	50	50	0	100	50	100	100	50	
61	SERVICES EXTERIEURS	62 250 €	4 294 €	1 406 €	300 €	2 300 €	3 700 €	33 850 €	14 800 €	1 600 €	0 €
61100	Sous traitance générale	34 100 €	2094	906		600		26000	4500		
613500	Locations immobilières et mobilières	6 800 €	500			300	3000		3000		
615500	Entretien et réparations sur biens mobiliers	11 500 €	300			800		5000	5000	400	
615600	Maintenance informatique (ex :Aiga ou autres contrats)	2 450 €	200	200	200	200	200	650	650	150	
616100	Assurances	5 400 €	200	150	100	200	350	2000	1500	900	
618100	Documentation	1 150 €	150	150	0	200	150	200	150	150	
618500	Frais colloques, séminaires, conférences	150 €	150								
618600	Formation des bénévoles	700 €	700								
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	323 770 €	12 350 €	3 600 €	900 €	13 750 €	9 950 €	166 670 €	92 900 €	1 650 €	22 000 €
621000	Personnel extérieur à l'Association	169 700 €	1000			4000	2500	89000	60000		13200
622600	Honoraires (personnes extérieures...)	76 800 €	1000	500	500	5000	2000	43000	16000		8800
622610	Stagiaire	9 500 €						6500	3000		
622800	Divers	220 €						220			
623600	Catalogues et imprimés (livret d'accueil, plaquettes)	4 900 €	400	1000	0	1500	500	1000	500		
623800	Divers dons courants (pourboires...)	0 €									
624800	Transports collectifs	40 800 €	0	0	0	1000	2800	25000	12000	0	
625100	Déplacement du personnel	5 050 €	2600	250	0	300	300	800	500	300	
625600	Frais de missions et receptions	1 450 €	400	150	0	200	200	200	200	100	
625800	Frais fonct. Intances associatives	0 €									
626100	Frais Postaux et affranchissements	1 450 €	200	200	0	200	150	400	150	150	
626300	Liaisons informatiques (Internet...)	3 200 €	600	600	400	600	600	0	0	400	
626500	Téléphone	1 800 €	400	400	0	400	400	0	0	200	
627000	Services bancaires et assimilés	300 €	150			50		50	50		
628100	Cotisations	4 000 €	4000								
628500	Frais de conseil et d'assemblée	800 €	800								
628600	Frais de formation (personnel)	3 800 €	800	500	0	500	500	500	500	500	
628800	Autres services extérieurs	0 €									
63	IMPOTS ET TAXES	1 700 €	1 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
631100	Taxes sur salaires	0 €									
633300	Part.emploi.format.profes.contin	1 700 €	1700								
64	CHARGES DE PERSONNEL	359 000 €	65 000 €	45 000 €	45 000 €	16 000 €	40 000 €	80 000 €	34 000 €	34 000 €	0 €
641100	Salaires et appointements bruts	215 400 €	39000	27000	27000	9600	24000	48000	20400	20400	
645100	Cotisations Urssaf	143 600 €	26000	18000	18000	6400	16000	32000	13600	13600	
645200	Cotis. Prévoyance Mutuelle	0 €									
645300	Cotis. Retraites et Prévoyances	0 €									
645400	Cotis. ASSEDIC	0 €									
645800	Mutuelle obligatoire et prévoyance	0 €									
6475	Médecine du travail	0 €									
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
651600	SACEM	1 000 €				1000					
652000	Charges supplétives	0 €									
654000	Pertes sur créances irrécouvrables	0 €									
66	CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
661000	Intérêts des emprunts	0 €									
661600	Intérêts bancaires	0 €									
668800	Charges d'arrondis conv euros	0 €									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
671000	Charges exceptionnelle sur opérations de gestion	0 €									
672000	Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	0 €									
671300	Don-libéralités	0 €									
68	DOT AUX AMORT. ET PROVISIONS	15 221 €	15 221 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
681100	Dotations aux amortissements des immobilisations	10 554 €	10554								
681700	Dotations depreciation clients	0 €									
681500	Dotations aux provisions retraites	0 €									
689000	Reports en fonds dédiés	4 667 €	4667								
	TOTAUX	806 721 €	101 345 €	52 186 €	46 300 €	36 610 €	58 330 €	296 170 €	153 200 €	40 580 €	22 000 €
	charges supplétives et MAD	100 950 €						50898,21	21052,26		
	valorisation bénévolat	21 000 €	21000								
	TOTAUX	928 671 €	151 345 €	52 186 €	16 530 €	36 610 €	58 330 €	347 068 €	174 252 €	40 580 €	22 000 €

Produits :

PRODUITS											
n° compte	Intitulé		Direction Temps Plein	Accueil Temps plein	Compta 1/2 Temps 6 mois	Animation socioculturel et de territoire 3/4 Temps	Famille Temps Plein	Enfance	Jeunesse	Ludothèque	Coordin solidarité 45%
70	VENTES DE PRODUITS FINIS PRESTATAIRES	261 084 €	87 764 €	0 €	0 €	4 000 €	32 500 €	91 020 €	24 100 €	21 700 €	0 €
706200	PS CAF Animation Globale	87 764 €	87 764								
706230	PS CAF Animation Collective Famille	27 000 €					27000				
706231	PS CAF bonus territoire	26 800 €						26000	800		
706232	PS CAF ALSH	30 000 €						30000			
706234	PS CAF JEUNES	15 200 €							15200		
706260	PS CLAS	3 000 €					3000				
	PS Ludothèque	10 350 €								10350	
	PS MSA	1 000 €						900	100		
706420	Participation des usagers	59 350 €				4000	2000	34000	8000	11350	
708800	Autres produits d'activités annexes	620 €					500	120			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	532 050 €	193 750 €	32 300 €	25 000 €	5 000 €	12 000 €	166 000 €	96 000 €	2 000 €	0 €
741060	Subventions Grand Poitiers	102 000 €	100000							2000	
	Subventions Grand Poitiers enfance jeunesse	210 000 €	50000	25000	25 000 €			77000	33000		
708400	Mise à dispo. du personnel facturé	149 000 €						89000	60000		
741090	Subv. Etat FONJEP	7 300 €		7300							
742000	Subv. Fonctionnement Région aide à l'emploi associatif	6 000 €	6000								
743000	Subvention Conseil Départemental	5 000 €				5000					
744000	Subvention Communes	33 450 €	33450								
	Subvention innov jeunes	3 000 €							3000		
745100	PS REAAP	5 000 €					5000				
745200	PS TLDL	7 000 €					7000				
747000	Fondations	4 300 €	4300								
747001	Autres (subvention d'exploitation C.A.F.)	0 €									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 920 €	3 520 €	1 000 €	900 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	1 500 €	0 €
752000	Contrepartie des charges supplétives	0 €	0								
756000	Cotisations des adhérents	3 020 €	1520							1500	
758200	Remboursements du FAF (Uniformation)	5 900 €	2000	1000	900	1000	1000				
76	PRODUITS FINANCIERS	0 €			0						
768100	Produits financiers	0 €									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €			0						
771000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0 €									
772000	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	0 €									
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 667 €	4 667 €		0						
781000	Reprise sur dotations	0 €									
781500	Reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation	0 €									
789000	Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	4 667 €	4667								
79	TRANSFERT DE CHARGES	0 €			0						
791000	Transfert de charges et divers	0 €									
791000	IJ Prévoyance	0 €									
791000	Remboursement Assurances	0 €									
	TOTAUX	806 721 €	289 701 €	33 300 €	25 900 €	10 000 €	45 500 €	257 020 €	120 100 €	25 200 €	0 €
	charges supplétives et MAD	100 950 €	29000					50898,21	21052,26		
	valorisation bénévolat	21 000 €	21000								
	TOTAUX	928 671 €	339 701 €	33 300 €	25 900 €	10 000 €	45 500 €	307 918 €	141 152 €	25 200 €	0 €

Proposition de la ludothèque de modifier l'adhésion pour les grosses entreprises qui ont un Comité d'Entreprise (C.E.) et qui empruntent des jeux ou demandent des interventions de la ludothécaire. L'adhésion actuelle est de 20€ comme les associations. La demande est faite qu'elle passe à 50€ comme auparavant avec l'association « La Toupie Volante » pour 2025/2026.

Les autres adhésions restent inchangées : 20€ pour les associations et 10€ par personne/famille/couple, pour les adhésions 2025/2026.

Approuvés à l'unanimité des présents

Centre Socioculturel « La Maison pour Tous du Pays mélusin » - 12 rue des Sinsôts - 86480 ROUILLE
SIRET : 842 431 991 00020

07 82 93 83 67 -accueil@mptmelusin-csc86.org- www.mptmelusine.fr



G. Election du Conseil d'Administration

Modification des statuts de l'association : En A.G. extraordinaire ce même jour.

Au titre de membres individuels : Louis MOMON, Patricia ROYAUX-MÜLLER, Franck BERLAND, Lola BUREAU, Nicole GUINARD, Angélique FAUCHER, Nicolas BLINDRON, Nicolas BAUD, Gaëlle DOUAT, Ingrid DEBONS, Aurore PENIN, Florian BRACONNIER, Claude WOLTER, Candi FRADIN

Au titre des associations : Mélusik, A.C.S.L. (Association Cinéma Spectacle Lusignan), F.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Education Populaire), « Le Grenier des Gobelins », P.M.B.C. (Pays Mélusin Basket Club), « La Lyre mélusine », Le Collectif Mélusine, S.E.I. (Solidarité Environnement Insertion), « Les Ateliers du soleil et du Vent », « La Belle Ânée », Association Pongiste mélusine.

Tiers sortant : Nicolas BLINDRON, Louis MOMON, Patricia ROYAUX-MÜLLER, Franck BERLAND, Ingrid DEBONS, Mélusik, le Collectif mélusine, P.M.B.C.

Sont candidats à ce jour : Myriam AUGUSTIN, Marie-Hélène GAUTRON, Suzanne DOS SANTOS, Jean-Michel FERNANDES, Julie HOULLE et Dorothee BLANCHARD.

Proposition de Conseil d'Administration :

Au titre de membres individuels : 19 personnes

Louis MOMON, Aurore PENIN, Patricia ROYAUX-MÜLLER, Franck BERLAND, Lola BUREAU, Nicole GUINARD, Nicolas BLINDRON, Nicolas BAUD, Gaëlle DOUAT, Ingrid DEBONS, Florian BRACONNIER, Claude WOLTER, Candi FRADIN, Myriam AUGUSTIN, Marie-Hélène GAUTRON, Suzanne DOS SANTOS, Jean-Michel FERNANDES, Julie HOULLE et Dorothee BLANCHARD.

Au titre des associations : 10 associations

Mélusik, A.C.S.L. (Association Cinéma Spectacle Lusignan), F.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Education Populaire), « Le Grenier des Gobelins », P.M.B.C. (Pays Mélusin Basket Club), « La Lyre mélusine », « Le Collectif Mélusine », S.E.I. (Solidarité Environnement Insertion), « Les Ateliers du Soleil et du Vent », « La Belle Ânée ».

Approuvé à l'unanimité des présents



H. Questions, commentaires

- Isabelle MOPIN, maire de Coulombiers félicite le travail du centre socioculturel, au service des habitants et des associations du territoire.
- Jean-Luc SOULARD, vice-président de Grand Poitiers, Maire de Rouillé, rappelle les difficultés financières des centres socioculturels en début d'année 2024 et les manifestations qui en ont découlées. Il ajoute que les restrictions budgétaires touchent tous les services de l'Etat avec des incidences sur Grand Poitiers et les communes, qu'il y aura de moins en moins de dotations. « Nous devons continuer de coconstruire ce projet, rester solidaire. On a besoin de vous et vous de nous. Continuons de travailler main dans la main et bravo pour tout ce que vous faites ».
- Une habitante rappelle qu'il s'agit de choix politiques, qu'il faut se poser la question : « Est-ce que le centre socioculturel est primordial pour le territoire ou est-il une association comme une autre » ?
- Nicolas BLINDRON, membre du bureau rappelle la position de la Fédération Nationale des Centres sociaux avec des directions politiques très affirmées et un positionnement national autour du soutien à l'Education Populaire et l'Economie Sociale et Solidaire.
- Céline CHARTIER, Chargée de mission à la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne, explique que la Fédération des Centres Sociaux travaille en étroite collaboration avec les ministres. Il existe plus de 1500 Centres Sociaux en France, ce qui représente une force politique. Les sources de financement se tendent, c'est pourquoi la Fédération de la Vienne a fait le choix de travailler avec une personne de « Passerelle et Compétences » pour rechercher les appels à projets et y répondre de façon collective entre centres sociaux, à plus grande échelle.
- Un habitant rappelle la place des députés, 500 en France, qui vote les lois. Ils sont des élus nationaux, de proximité, auprès de qui nous pouvons faire pression, qui peuvent agir au plus près des habitants.
- Murielle MARTINAT, directrice rappelle que Mr LECAMP, député de la circonscription est venu rencontrer « La Maison Pour Tous », dans nos locaux, avec la Fédération pour discuter ensemble des problématiques des centres sociaux. Son collaborateur, Florian PRIVAT est d'ailleurs dans la salle, ce soir pour entendre nos revendications.

Un verre de l'amitié est offert à l'issue de cette A.G. et permet de continuer les discussions soulevées.

Fin d'A.G. 20h30

St-Sauvant, le 4 avril 2025

Aurore PENIN
Co-Présidente

Louis MOMON
Co-Président